



**CFA
Montréal**

POLITIQUE DE PLACEMENT

**Préparé par le
Comité d'audit**

**Déposé au C.A.
24 avril 2025**

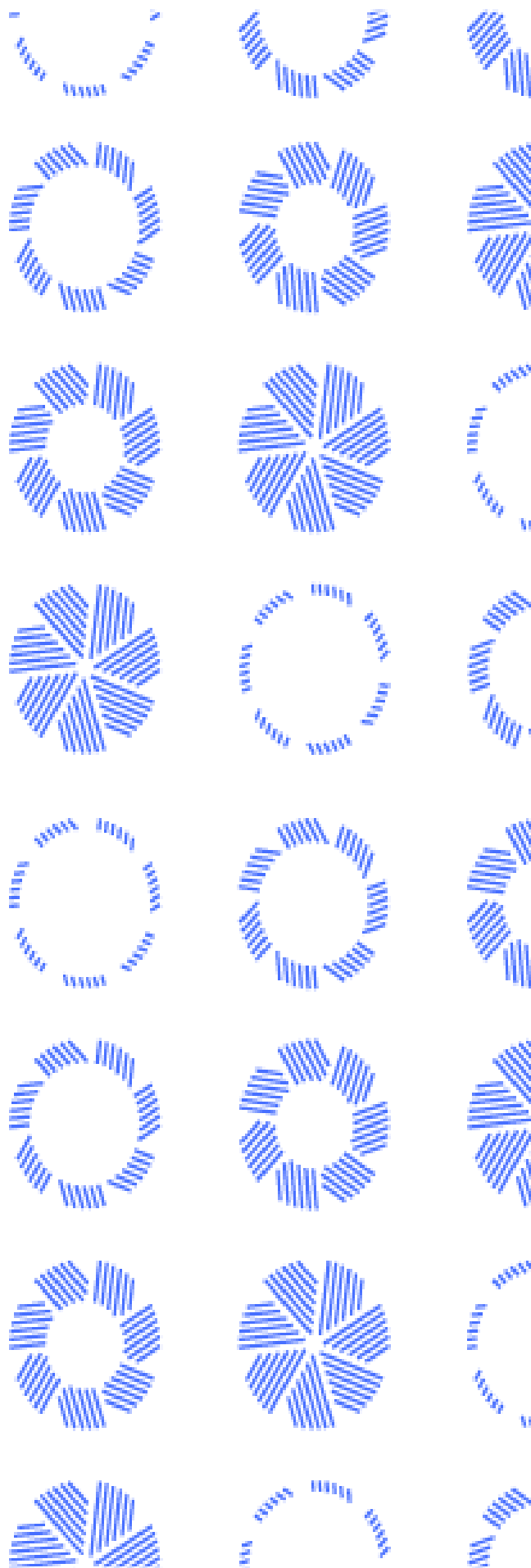


TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	3
SECTION I – GOUVERNANCE	3
SECTION II – OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT	3
SECTION III – GESTION DES RISQUES DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT.....	4
SECTION IV – ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION	5
ANNEXE A – Tableau de suivi des risques Outil de suivi proposé	6

POLITIQUE DE PLACEMENT

CONTEXTE

La dernière révision de la politique de placement de CFA Montréal remonte au 18 mars 2021. La présente mise à jour vise principalement à clarifier les rôles et responsabilités, les indices de référence pour le portefeuille et la gestion des risques. L'allocation d'actifs cible n'a pas été changée.

SECTION I - GOUVERNANCE

La présente politique vise à identifier les objectifs d'investissement de CFA Montréal et préciser les modalités entourant la gestion de son portefeuille afin d'en assurer une saine gestion et un suivi approprié de sa performance.

Rôle des intervenants

- Comité d'audit
 - Rédiger et mettre à jour la politique de placement;
 - Exécuter des transactions en lien avec cette politique de placement, incluant les changements de fonds;
 - Maintenir un suivi périodique de la performance du portefeuille.
- Conseil d'administration
 - Approuver la politique de placement et ses modifications;
 - Approuver les orientations stratégiques et la stratégie de placements;
 - Recevoir et assurer le suivi de toutes les dérogations adoptées par le Comité d'audit, qu'elles soient volontaires ou involontaires;
 - Nommer les membres du Comité d'audit.

SECTION II – OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement du portefeuille

Le portefeuille a pour but de soutenir la pérennité financière de l'organisation en générant un rendement ajusté au risque suffisant pour répondre aux besoins de trésorerie sur un horizon d'un an, tout en préservant le capital à long terme

Approche d'investissement

Une gestion passive par l'entremise de fonds négociés en bourse (FNB) est privilégiée pour la majorité des catégories d'actifs dans le but d'obtenir un rendement en ligne avec les indices de référence à coût moindre.

Allocation d'actifs (en vigueur depuis mars 2021)

Le portefeuille cible indiqué dans le tableau ci-dessous a été établi dans le but d'offrir une diversification par classe d'actifs et par région. La répartition d'actifs peut être modifiée au besoin par le Comité d'audit, sujet à approbation par le Conseil d'administration.

	Indices de référence	Min	Cible	Max
Encaisse et équivalent	FTSE Canada Bons du trésor 91 jrs	0%	0%	10%
Revenu Fixe		20%	30%	40%
Obligations canadiennes	FTSE Canada Univers	20%	30%	40%
Actions		45%	60%	75%
Actions canadiennes	S&P/TSX Composé	20%	25%	30%
Actions mondiales	MSCI Monde net (\$CA)	25%	30%	35%
Actions marchés émergents	MSCI Marchés émergents net (\$CA)	0%	5%	10%
Placements alternatifs	S&P Infrastructure mondiale net (\$CA)	0%	10%	20%

Politique de rééquilibrage

Afin de contrôler les risques associés à une fluctuation importante de la répartition d'actifs du portefeuille par rapport à la répartition d'actifs cible, le portefeuille sera rééquilibré en fonction du portefeuille cible.

Le suivi de la répartition d'actifs sera effectué trimestriellement par le comité d'audit. Le portefeuille sera rééquilibré à sa cible si la pondération d'un fonds dépasse les bornes minimales et maximales décrites dans le tableau ci-dessus.

Le Comité d'audit peut, s'il le juge opportun, accepter que le rééquilibrage soit reporté à une date ultérieure dans certaines situations particulières, notamment le remplacement d'un fonds ou d'un gestionnaire ou des marchés très volatils.

Facteurs ESG

Pour être retenu, un gestionnaire doit être capable de démontrer qu'il intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa philosophie d'investissement ainsi que son processus de gestion des risques.

SECTION III - GESTION DES RISQUES DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

Tolérance au risque

CFA Montréal adopte une tolérance au risque modérée (Rendement espéré et volatilité) et ne prendra pas de risques excessifs qui pourraient compromettre sa mission. Les investissements privilégiés permettront une appréciation du capital tout en demeurant liquides.

Identification, évaluation et mesures d'atténuation des risques

CFA Montréal est exposé à certains risques qui seront revus dans le cadre du renouvellement périodique de la politique de placement, ou au besoin, et présentés au Conseil d'administration pour information.

TYPE DE RISQUE	IDENTIFICATION ET ÉVALUATION	ATTÉNUATION	ÉLÉMENTS ADDITIONNELS
<i>Risque de marché</i>	Risque que le portefeuille subisse une perte de valeur en raison de changements économiques, de fluctuations du marché ou d'événements géopolitiques. CFA Montréal reconnaît que ces événements peuvent affecter la valeur de ses investissements et mettre sa pérennité en péril.	Une approche de diversification des investissements détenus en portefeuille et le respect des limites de concentration devrait limiter ce risque.	Diversification par classes d'actifs : S'assurer que le portefeuille ne dépasse pas la fourchette cible autorisée (minimum et maximum) pour chacune des classes d'actifs autorisées. Limites de Concentration : Maximum permis de 40 % du portefeuille total pour chacune des classes d'actifs.
<i>Risque de taux d'intérêt</i>	Risque que les variations des taux d'intérêt affectent négativement la valeur du portefeuille de placements. CFA Montréal doit maintenir une portion de son portefeuille dans des titres à revenus fixes et alternatifs qui sont affectés par la fluctuation des taux d'intérêt.	Une approche passive est privilégiée pour la durée. Par conséquent, la gestion du risque de taux d'intérêt est déterminée par le gestionnaire sélectionné.	s.o.
<i>Risque de devises</i>	Risque que les investissements en devises étrangères occasionnent une perte de valeur lorsque convertis en dollars canadiens par suite d'une appréciation de la devise canadienne. CFA Montréal est exposé à ce risque étant donné la répartition géographique mondiale du portefeuille de placements.	Aucune couverture du risque de devises. Par conséquent, la gestion du risque de devises est déterminée par le gestionnaire sélectionné.	s.o.
<i>Risque de liquidité</i>	Risque de ne pas conserver suffisamment de liquidités et d'occasionner des pertes importantes lors de la vente d'actifs moins liquides de façon imprévue. CFA Montréal a des besoins quotidiens de liquidités afin de	Maintenir une majorité des placements dans des FNB afin d'assurer une liquidité quotidienne.	Suivre le niveau d'encaisse afin de s'assurer que les liquidités disponibles sont suffisantes pour les besoins opérationnels.

	poursuivre ses activités opérationnelles et répondre aux besoins de ses membres.		
Risque de réputation	Risque que les choix d'investissement affectent négativement la réputation de l'organisation. CFA Montréal pourrait être exposé à des investissements qui porteraient atteinte à sa réputation ou qui ne seraient pas conformes à ses règles d'éthique.	S'assurer de ne pas investir dans des entreprises ou des secteurs dont les pratiques vont à l'encontre des valeurs et des règles d'éthique de CFA Montréal ou nuisent à sa réputation.	s.o.
Risque opérationnel	Risque découlant de la gestion inadéquate des investissements ou des contrôles insuffisants. CFA Montréal reconnaît que des mesures et contrôles doivent être mis en place afin d'assurer une saine gestion des investissements.	Les mesures et contrôles mis en place devrait limiter ce risque.	Fournir des rapports trimestriels au CA détaillant la performance du portefeuille, les expositions aux risques et les ajustements nécessaires. Comparer la performance à un indice de référence approprié pour évaluer l'efficacité des stratégies d'investissement. Recourir à des gestionnaires externes afin de réduire les risques.
Risque de non-conformité	Risque que les investissements, ou le portefeuille dans sa totalité, ne respectent pas les lois, les règlements et les exigences fiscales applicables aux organismes à but non lucratif et leurs entités affiliées. CFA Montréal est un organisme à but non lucratif qui opère dans un cadre particulier étant donné son statut et son affiliation au CFA Institute.	S'assurer que tous les investissements, ainsi que le portefeuille dans sa totalité, respectent les lois, les règlements et les exigences fiscales applicables et les règles du CFA Institute.	s.o.

SECTION IV – ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION

La politique de placement est révisée tous les trois (3) ans ou lors de changements significatifs pouvant avoir un impact sur son application, afin qu'elle demeure actuelle et pertinente.

Conception	24 mars 2009
Révisions	• 18 mai 2010 • 17 mai 2012 • 9 décembre 2015 • 22 mai 2020 • 18 mars 2021
Dernière approbation	24 avril 2025
Prise d'effet	24 avril 2025
Fréquence de révision	À tous les trois ans
Prochaine révision	Avril 2028

ANNEXE A

Tableau de suivi des risques – Outil de suivi proposé

RISQUES	INDICATEURS		STATUT	COMMENTAIRES
1. Marché	Nombre de classes d'actifs ayant dépassé leur fourchette cible	0		Voir relevés des placements
2. Taux d'intérêt	N/A	N/A		Géré par le gestionnaire sélectionné
3. Devises	N/A	N/A		Géré par le gestionnaire sélectionné
4. Liquidité	Allocation en encaisse et équivalent	XX %		
5. Réputation	Nombre d'investissements affectant la réputation de CFA Montréal	XX		Voir relevés des placements
6. Opérationnel	Nombre d'incidents	0		
7. Non-conformité	Nombre d'incidents	0		

Légende :

	Conforme
	À surveiller
	Action requise